

*Présidence*

**Jeudi 22 février 2018**

## COMMUNIQUÉ

---

### **Les délinquants s'attaquent aux droits fondamentaux des Calédoniens**

À la suite des vols et dégradations commis ces derniers jours à Touho, le président du gouvernement tient à s'associer à l'ensemble des élus de la commune et de la province Nord pour dénoncer fermement ces actes inadmissibles.

Les faits se multiplient : bureaux et service technique de la mairie, agence de l'OPT et magasin pris pour cible à Touho, dégradations et vols dans les centres médicaux de la côte Est, camion des pompiers volé et gardes-champêtres caillassés à Canala, commerces vandalisés à Nouméa.

Des phénomènes nouveaux se font jour : les jeunes se regroupent en bande pour s'attaquer aux commerces et aux services publics. Par ces agissements, ils privent la population des droits fondamentaux que sont l'accès aux soins, aux écoles, à la sécurité, aux commerces.

Dans ce contexte, le président du gouvernement apporte son soutien aux agents des services publics et aux acteurs privés qui travaillent quotidiennement au bénéfice de la population.

Face à cette situation, le président Philippe Germain proposera au gouvernement, lors de sa séance de mardi prochain, de prendre un arrêté demandant au Congrès la tenue d'une session extraordinaire dans les plus brefs délais pour examiner le plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance afin d'apporter une réponse forte, déterminée et globale.